



A base d'**amétoctradine**, une molécule de référence ayant un mode d'action original et un site d'action spécifique



Performant, une action préventive remarquable pour la protection des feuilles et grappes jusqu'à 14 jours



Sécurisant, une très forte résistance au lessivage dès le séchage de la bouillie



Pratique, son profil réglementaire permet une mise en œuvre aisée avec tous les anti-oidium (après vérification de la compatibilité physique)

**Homologué
black-rot**

Enervin® 2,5 kg/ha

PRECONISATIONS

- Anti-mildiou et black-rot : **2,5 Kg/ha**
- Appliquer en **préventif**
- Adapter la cadence** en fonction de la vitesse de pousse de la végétation et de la pression maladie

Réaliser au maximum 2 applications non consécutives par saison

REGLEMENTATION



- DRE : **6 heures**
- DAR : **35 jours**
- ZNT : **5 mètres**



FICHE D'IDENTITE

Enervin® : marque déposée BASF.

- **Autorisation de vente n°** : 2100221.
- **Composition** : 120 g/kg d'amétoctradine + 440 g/kg de métirame.
- **Formulation** : WG.
- **Classement toxicologique** :



Attention

H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Limite maximale de résidus** :

Raisin de cuve et raisin de table, amétoctradine : 5 mg/kg.

Raisin de cuve et raisin de table, métirame : 5 mg/kg.

- **Autres conditions d'emploi** :

Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C.

Utiliser la préparation en préventif uniquement.

Usages	Doses	Nombre maximum d'applications par saison	Délai d'emploi avant récolte (DAR)	Zone non traitée (ZNT)	Délai de rentrée (DRE)
Vigne : mildiou, black-rot	2,5 kg/ha	2 non consécutives	35 jours	5 mètres	6 heures
Vigne, voie aérienne : mildiou	2,5 kg/ha		35 jours	50 mètres	6 heures
Vigne, voie aérienne : black-rot	2,5 kg/ha		35 jours	50 mètres	6 heures

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : pour l'opérateur, porter des gants en nitrile EN374, bottes de protection EN 13 823-3, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse catégorie III type PB 3 manches longues à porter par-dessus la combinaison précitée, lunettes de sécurité EN 166.

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
 - 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
 - 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.
- © Marque déposée Sté PANTEK France

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 16 85 ou www.adivalor.fr

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

Février 2015 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF France Division Agro (0810.023.033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document - 430VIME0115EST.

BASF France S.A.S. - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél : 04.72.32.45.45 - Fax : 04.78.34.28.86 - Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr